

l'honorable Sir Henry Joly de Lotbinière, qui a été l'organisateur de la première association forestière dans la Puissance, celle de la province de Québec, a été aussi l'un des instigateurs de la loi qui a fondé la fête des arbres.

Depuis l'année 1883, chaque printemps, une proclamation du Lieutenant-gouverneur fixe pour la fête des arbres, au mois de mai, un jour pour la partie ouest, un autre jour pour la partie est de la province, ces jours étant différents, à cause de la diversité qu'il y a dans le climat de ces deux parties.

MANIÈRE ORDINAIRE DE CÉLÉBRER CETTE FÊTE

En feuilletant la littérature forestière des États-Unis, nous y voyons que le gouvernement de chaque État fixe tous les ans son jour pour la fête des arbres. Là, on l'appelle "Arbor Day." Ce jour est célébré dans les écoles surtout, par des exercices publics appropriés à la circonstance, où l'on lit des mémoires, où l'on exécute des chants, où l'on fait des discours sur tout ce qui concerne la forêt. Ces exercices sont suivis de travaux de plantation d'arbres faite par les visiteurs et les élèves. On donne à cette fête le plus de solennité possible.

Dans notre province, il y a toujours ce jour là, une solennité officielle, au cours de laquelle Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, accompagné de ses ministres, procède à la plantation de quelques arbres dans les parcs publics.

LA FÊTE DE ARBRES ET LA QUESTION FORESTIÈRE

Nous avouons volontiers que nous ne sommes guère enthousiasmés de la manière dont s'est jusqu'ici, et depuis

26 ans, célébré la fête des arbres, chez nous, et que nous ne voyons pas que sa célébration ait produit de grands résultats en ce qui concerne l'avancement de l'éducation forestière parmi notre population rurale.

Cela, cependant, ne nous empêche pas de croire que l'idée qui a présidé à sa création est excellente et peut être exploitée avec grand profit pour faire, en fort peu de temps, l'éducation forestière de toute une génération d'amis des arbres et de la forêt. Il ne suffit pour cela que de donner une bonne direction à sa célébration et d'en faire une fête vraiment nationale. C'est cette idée que nous venons aujourd'hui soumettre à nos auditeurs.

Tout le monde reconnaît que, si nous ne prenons pas des moyens énergiques pour protéger ce qui nous reste de forêts, avant longtemps notre province souffrira de tous les maux dont nous avons fait un triste tableau dans la première partie de cette conférence. C'est bien une bonne chose que de faire la démonstration de ces maux devant des auditoires composés de cultivateurs, convoqués pour écouter des conférences sur ce sujet. Mais, souvent, devant de tels auditoires, on se trouve à prêcher le respect et l'amour de la forêt à des hommes qui ont passé leur vie à la combattre pour se faire une place au monde et qui sont plutôt portés à la considérer avec haine qu'avec amour.

Rien de tel à craindre, si l'on va s'adresser à l'enfant à l'école. Il y vient sans préjugés, partant sans parti pris, il est à même d'accepter, sans arrière-pensée, les principes d'amour, de respect, de conservation et de saine exploitation de la forêt, et, c'est de lui que l'on fera facilement un ami toujours dévoué de l'arbre dont il aura appris à prendre soin, dès ses jeunes années. Et, si au moyen de la fête